

Les Escadrilles canadiennes de plaisance (ECP), c'est quoi?

Par Alain Gamache, lieutenant et maître de port du lac Aylmer

En septembre dernier, l'Association des Riverains du lac Aylmer inc. a soutenu et recommandé la mise en place des *Escadrilles canadiennes de plaisance (ECP)* à la Marina de Disraeli.

J'ai donc été nommé par l'*Escadrille Le Marinier* de Victoriaville comme maître de port pour le lac Aylmer. Je suis vérificateur et formateur en sécurité nautique approuvé par Transport Canada (TC).

Depuis 70 ans, les *Escadrilles canadiennes de plaisance* jouent un rôle majeur dans la culture nautique au Canada. Elles jouissent d'une excellente réputation pour la qualité de leurs cours et leur engagement envers la sécurité nautique. Elles permettent à leurs 40 000 membres, regroupés en plus de 173 escadrilles, d'accéder à de nombreuses ressources et de faire partie d'un très grand réseau de plaisanciers.

Le rôle des *Escadrilles Canadiennes de Plaisance* est de sensibiliser et instruire les membres ainsi que le public en général en matière de sécurité nautique par l'éducation et la formation, par la promotion de liens amicaux entre les membres et par la création d'alliances et partenariats avec des organisations qui s'intéressent à la navigation de plaisance.

Le rôle du maître de port est d'assurer la sécurité nautique sur le lac Aylmer par des visites, des rencontres avec les plaisanciers en les informant sur les différents aspects de la navigation et de la loi sur les abordages et des vérifications de leurs embarcations et des équipements obligatoires qui doivent être à bord.

Et pour terminer, je veux vous sensibiliser sur un important règlement de la navigation de plaisance: chaque conducteur d'embarcation est responsable devant la loi, des dommages occasionnés par les vagues de son bateau, vagues qu'il pourrait provoquer devant une marina, une rive ou tout endroit où votre houache (vague) pourrait se rendre. Il pourrait être poursuivi au civil. Cela peut provoquer un déséquilibre (au quai, en bateau) et se traduire par une chute dans l'eau. Gardez à l'esprit la courtoisie, le respect d'autrui et le bon sens.

FINALEMENT, signalez vos intentions de navigation!

Bonne saison, beaucoup de plaisir : je vous invite à surfer sur le net à :

www.cps-ecp.ca/public_fr/

ou me contacter : Maître de port, Alain Gamache à voile@cgocable.ca